



ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 25 MARS 2024 - 16H30

- M. le Président :** déclare la séance ouverte
- M. le Président :** procède à l'appel nominal, vérifie le quorum et les procurations
- M. le Président :** désigne un secrétaire de séance en application des articles L. 5731-3, L. 5711-1, L. 5211-1, L. 5211-2 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

- M. le Président** Budget principal - Approbation du Compte administratif 2023
- M. le Président** Budget principal - Approbation du Compte de gestion 2023
- M. le Président** Budget principal - Affectation du résultat du Compte administratif 2023
- M. le Président** Budget principal - Approbation du Budget Primitif 2024
- M. le Président** Mise en œuvre du Schéma global de gestion des déchets ménagers sur le territoire du Pôle Métropolitain CAP Azur - Convention de coopération public-public entre le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) et le Syndicat Mixte pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés UNIVALOM pour le tri et le traitement des déchets ménagers et assimilés

PRESENTATION

- M. le Président** Gestion des déchets du territoire métropolitain CAP Azur